

après réformations du Conseil constitutionnel

Résultat obtenu au premier tour de scrutin	
nombre des suffrages exprimés	1 210 562
pourcentage des suffrages exprimés	4,25%

M. Olivier BESANCENOT

Plafond légal des dépenses électorales (en euros)	14 796 000
---	------------

Présentation résumée des comptes de campagne des candidats

DEPENSES (en euros)			RECETTES (en euros)		
I - Dépenses payées par le mandataire financier	déclarées par le candidat	arrêtées par le Conseil constitutionnel	I - Recettes perçues par le mandataire financier	déclarées par le candidat	arrêtées par le Conseil constitutionnel
1) Dépenses admises au remboursement	753 785,00	726 429,00	1) Apport personnel (y compris avance de 153 000 €)	745 000,00	745 000,00
2) Dépenses non admises au remboursement		27 356,00	2) Dons de personnes physiques et collectes	15 047,00	15 047,00
			3) Contributions des partis politiques	0,00	0,00
			4) Autres recettes du compte	525,00	525,00
Total :	753 785,00	753 785,00	Total :	760 572,00	760 572,00
II - Concours en nature des partis politiques (et dépenses directement payées par eux)	1 762,00	1 563,00	II - Concours en nature des partis politiques (et dépenses directement payées par eux)	1 563,00	1 563,00
III - Autres concours en nature	438,00	25 429,00	III - Autres concours en nature	429,00	25 429,00
Total des dépenses (y compris celles non admises à remboursement)	755 985,00	780 777,00	Total des recettes (y compris l'avance forfaitaire)	762 564,00	787 564,00
Solde du compte	6 579,00	6 787,00			

Total des dépenses soumises au plafond légal	755 985,00	753 421,00
--	------------	------------

Remboursement forfaitaire des dépenses électorales (en euros)	Plafond légal	739 800,00	A
	Dépenses payées par le mandataire financier et admises au remboursement	726 429,00	B
	Apport personnel du candidat	745 000,00	C
	Montant du remboursement	726 429,00	D = minimum (A, B, C)
	Avance forfaitaire versée en avril 2002	153 000,00	E
	Montant du remboursement forfaitaire restant à verser	573 429,00	F = D - E
	Montant demandé (hors avance) pour mémoire	601 446,00	G